



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 28 mai 2026

20 ans de l'Ordre National des Infirmiers dans les Hauts-de-France : Alain DESBOUCHAGES (PCNOI) et Nicolas MILLEVILLE (PCROI) font le point sur les règles de déontologie de la profession

À l'occasion des 20 ans de l'Ordre national des infirmiers (ONI), le Conseil régional de l'Ordre des infirmiers des Hauts-de-France a organisé, le 28 mai 2026 à l'Université de Lille II, une journée d'étude réunissant juristes, magistrats et professionnels de santé autour des questions liées aux règles professionnelles des infirmiers et à leur application en cas de litige, avec la participation de Christophe EOCHÉ-DUVAL, conseiller d'Etat et président de la chambre disciplinaire nationale, Alain DESBOUCHAGES, Président du Conseil national de l'Ordre des infirmiers et Nicolas MILLEVILLE, président du Conseil Régional de l'Ordre Infirmiers des Hauts-de-France (infirmier anesthésiste au CHU de Lille).

Cette journée d'étude a permis d'aborder des thématiques essentielles pour la pratique infirmière contemporaine : qualification des manquements déontologiques, respect des droits de la défense, gradation des sanctions disciplinaires, dialogue entre juridictions, articulation avec le contentieux des assurances sociales. Les échanges ont également permis de rappeler le rôle central de l'Ordre dans l'accompagnement des professionnels, la prévention des pratiques à risques et la protection des patients.

Pour Nicolas MILLEVILLE, Président du CROI des Hauts-de-France « *On a souvent l'image d'un Ordre qui sanctionne. La réalité est plus nuancée. Sur ces 20 ans, ce qui frappe dans la jurisprudence, c'est surtout la recherche d'une proportionnalité — comment répondre à une faute sans briser une carrière, comment protéger un patient sans ignorer le contexte dans lequel travaille le soignant. C'est un équilibre difficile, et il se construit décision après décision.* »

La profession infirmière au cœur du système de santé

Avec les avancées récentes en matière de reconnaissance des compétences infirmières, notamment depuis la loi du 27 juin 2025, l'autonomie de la profession s'est considérablement accrue. Dans ce contexte, Alain DESBOUCHAGES rappelle un principe fondamental : la déontologie est la condition de la confiance, de l'autonomie et de la reconnaissance.

Dans un système confronté au vieillissement de la population, aux maladies chroniques et aux tensions d'accès aux soins, leur rôle est appelé à se renforcer encore.

« Les infirmières et les infirmiers sont indispensables au système de santé. Ils doivent être mieux reconnus, mieux soutenus, mieux protégés. Mais cette reconnaissance ne peut pas être dissociée de leur responsabilité. À l'heure où la profession franchit une étape historique, notre responsabilité collective est de faire vivre cette exigence avec rigueur et proximité. L'exigence n'est pas une charge pour la profession infirmière. C'est sa force. C'est parce que notre profession est exigeante qu'elle est indispensable, et c'est parce qu'elle est indispensable qu'elle doit être pleinement reconnue » souligne Alain DESBOUCHAGES, Président du CNOI.

20 ans de l'Ordre - 20 ans d'actions, pour une institution arrivée à maturité

Cette journée s'inscrit également dans une année symbolique : les 20 ans de l'Ordre national des infirmiers, pour lesquels Alain DESBOUCHAGES, Président du CNOI se rendra dans chacune des régions organisatrices d'un événement dédié, avant de célébrer la Journée Anniversaire des 20 ans de l'ONI, le 14 décembre prochain à Paris, afin d'en faire le bilan, de tracer les perspectives comme les pistes de consensus de l'Institution.

Créé en 2006, l'Ordre des infirmiers s'est imposé en 20 ans comme une institution clé de régulation, garante de la responsabilité professionnelle et de la qualité des soins. Il accompagne une transformation profonde de la profession, désormais reconnue pour sa responsabilité clinique, sa capacité d'évaluation et son rôle dans l'organisation et la coordination des parcours de soins.

Pour Alain DESBOUCHAGES, l'enjeu des prochaines années est clair : traduire cette reconnaissance dans les pratiques, les organisations et les textes, et affirmer pleinement le leadership infirmier.